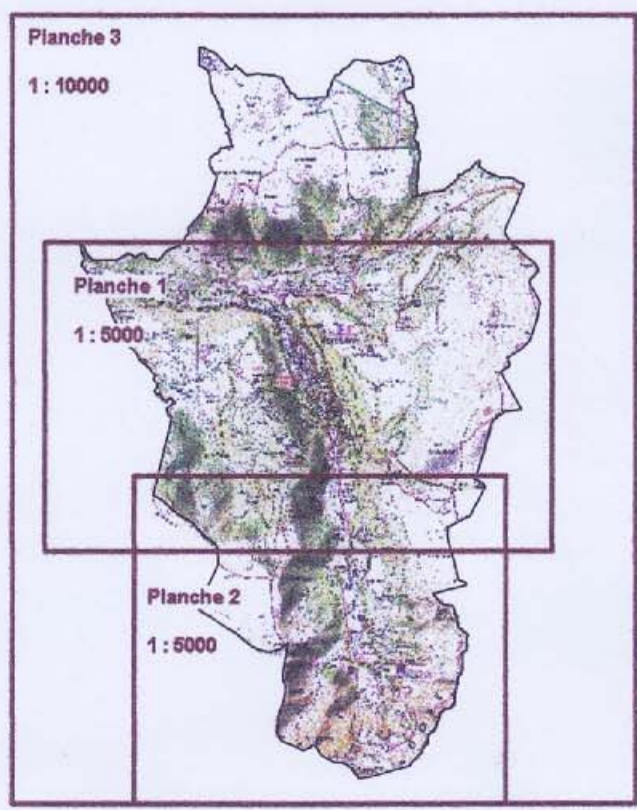


- R1 zone d'aléa fort à vulnérabilité élevée
- R2 zone d'aléa fort à vulnérabilité intermédiaire ou faible
- B1 zone d'aléa moyen à vulnérabilité élevée
- B2 zone d'aléa moyen à vulnérabilité intermédiaire ou faible
- J zone d'aléa faible
- zone d'aléa nul à très faible
- Secteur des Egravats (hors étude)
PPRN approuvé le 06/12/2005



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN
SUR LA COMMUNE DU MONT DORE

Plan de zonage réglementaire
Planche n° 3



Annexé à l'arrêté préfectoral
N° 08 / 04175
Modifié par arrêté préfectoral
N° 1100185 du 31/01/11
Pour la validation,
Le préfet
Jean-Renaud DORVILLE

Echelle : 1 / 10 000 Décembre 2008

PRESCRIPTION DU P.P.R. : 14 JANVIER 2004
Dossier Approuvé : décembre 2008 Planche n° 3 modifiée en janvier 2011

